

CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE Cité administrative 1° étage, Tour A (porte 10) Boîte 85
33090 Bordeaux cedex
Tél :05 56 24 81 52 – cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

Sommaire

- page 1: ► Édito:Et si demain? ► Charges sociales!!
page 2: ► Le péril vieux donne des cheveux blancs à Macron. (Le Canard enchaîné) ► Bulletin d'information de l'Union Fédérale des Retraités-
e-s CGT des Finances
page 4 : ► Lettre aux très riches ► Monnaie de Paris: le combat contre l'amiante
page 5-6: ► MacronEmanueline Prognostication ► Pourquoi se souvenir ?
page 7: ► Le français, une langue animale ► Le plaisir d'essence
page 8: ► 8 mars journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Édito:Et si demain?



La question se pose à beaucoup au moment de la Retraite : pourquoi resterais-je syndiqué-e ? Et des arguments nourrissent la problématique.

De plus en plus c'est «je m'en vais, je ne veux plus entendre parler du travail, du milieu du travail. Basta ! » Envie de rompre avec un milieu dans lequel se dégradent aussi bien la qualité de travail que les rapports avec les

collègues.

Intervient aussi la réduction de revenus qui oblige à faire des choix de dépense, même si la réduction d'impôt permet d'en récupérer 66%. L'aspiration à vivre une autre vie qui peut être de loisirs divers, de voyages pour ceux et celles qui le peuvent, d'implication dans des associations caritatives, artistiques, sociales. Pouvoir aider les enfants et participer aux activités des petits-enfants. Rendre service aux autres ou simplement profiter de la vie à son rythme avec ses proches, ses amis.

Chacun-e fait son choix et c'est bien comme ça. La retraite doit permettre tout ça. C'est même pour que le salarié puisse jouir de la vie sans travail qu'elle a été « inventée ». C'est pour répondre à cette aspiration qu'il y a quelques générations des femmes et des hommes ont créé après la Libération de la France un système national de cotisations tout au long de la vie, qui dans le cadre de la solidarité inter-générationnelle, permettent de payer les

pensions des plus anciens.

Tout au long de la vie au travail, nous avons été nombreux à vérifier la nécessité de se grouper dans le syndicat pour défendre notre vie au travail.

Il est aisé de vérifier qu'aujourd'hui pour nous retraités-es, la même nécessité existe. Lorsque tombent les mesures restrictives nous savons bien au fond que si nous ne nous bougeons pas nous allons subir et encore subir. Et si demain il n'y avait pas de syndicat et de possibilité de se défendre dès lors qu'on est à la retraite ?

Et si demain il n'y avait plus d'appel à manifester pour les retraités ? S'il n'y avait aucune organisation pour intervenir en leur nom et porter leur voix ?

Et si demain, nous n'avions plus de voix collective ?

Lorsque nous retrouvons, dans les « manifs » les anciens collègues, ont pourtant l'air satisfaits de pouvoir se faire entendre !! et les «manifs» ne naissent pas spontanément ...

Même si la satisfaction de nos revendications est difficile à obtenir, nous savons toutes et tous que seuls dans notre coin, ce serait encore pire.

Dites-vous «Charges sociales»? ... ou «Cotisations sociales»?

Une charge c'est ce qui pèse, coûte, cause une gêne.

Une cotisation c'est ce qui permet de financer une dépense commune.

Pour la droite et les organisations patronales qui considèrent que la sécurité sociale, l'assurance chômage, la retraite, etc. sont un poids, ce sont des «charges sociales». Pour notre organisation syndicale qui considère que la part prélevée sur le salaire brut est une part de salaire socialisé, mutualisé, **mise dans un pot commun et redistribuée à chacun selon ses besoins**, ce sont des "cotisations sociales".

On observe que le terme de «charges sociales» est devenu habituel dans le jargon du monde politique et de la presse. La «manipulation idéologique du langage» poursuit son chemin.

Le péril vieux donne des cheveux blancs à Macron.

**Les retraités les plus modestes ne devaient pas souffrir de la hausse de la CSG.
La réalité est plus cruelle et l'électorat rue dans les brancards.**



depuis le 1^{er} janvier, la diminution d'autres sous Hollande, le précédent gouvernement prélèvements -dont devraient bénéficier la avait aussi assaisonné les retraités. L'accord majorité des retraités*- n'interviendra qu'à sur l'assurance-chômage signé le 22 mars l'automne. Ces balourdises ne suffisaient 2014 stipulait que les plus de 65 ans – pas. Quelques mauvaises surprises sont salariés ou retraités reprenant un emploi également apparues. Exemple : salarié- devraient désormais régler une l'augmentation de **1.7 point** de la CSG (de cotisation chômage de 2,4%. Coût de cette 6.60% à 8.30%) s'applique non à la retraite augmentation pour une pension moyenne : nette, celle effectivement perçue, mais à la 375 euros par an. En raison du caractère retraite brute - c'est-à-dire y compris les baroque de cette assurance qui n'assure rien charges sociales...dont la CSG. (les retraités sont rarement au chômage...), L'augmentation effective par rapport au le gouvernement l'avait baptisée « revenu net sera donc en réalité de 1.83 contribution spécifique de solidarité ». points. Ainsi, un retraité touchant une La mesure, en tout cas, n'a pas été abrogée pension mensuelle de 1500 euros net par le gouvernement Philippe, lui aussi aux pouvait s'attendre à payer 25.50 euros de petits soins avec les retraités...

Pour les députés En marche! revenant de leur circonscription, le constat est unanime – et catastrophé: l'augmentation de la CSG décidée par Macron à l'automne dernier, qui touche 60% des retraités, a fait des ravages dans l'électorat [...] défaites essuyées le 4 février aux législatives partielles de Belfort et Pontoise [...] baisse de popularité (près de 10%) enregistrée par Macron et Philippe dans les sondages depuis janvier. De quoi polir un peu plus l'image d'un « président des riches » et surtout instruire son procès en indifférence aux défavorisés du pouvoir d'achat. L'Élysée réfléchit bien à une stratégie pour tenter d'effacer les effets négatifs de cette hausse de la CSG. Mais jusqu'ici, au Château, personne n'a trouvé la martingale. Tout a commencé par une série de maladroites. La CSG est relevée, oui, mais uniquement sur les plus grosses retraites, avait d'abord annoncé la com' gouvernementale. La ligne jaune était fixée à 1200 euros par mois. Est-ce vraiment un critère de richesse, alors que le seuil de pauvreté est à 1015 euros et la retraite moyenne à 1300 euros ? Seconde maladresse, une grossière erreur de timing. Si la baisse des retraites nettes (amputées de la nouvelle CSG) est effective

CSG en plus chaque mois (306 euros sur l'année). Erreur, ce sera 27.45 euros par mois en plus. Soit 329,40 euros pour l'année. Et même parfois un peu plus, car le calcul s'applique au « revenu fiscal de référence » c'est-à-dire au revenu imposable auquel on ajoute certains abattements non imposables. Simplissime !

Pour les retraités n'atteignant pas les 1200 euros fatidiques mais bénéficiant de la pension de réversion de leur conjoint(e), c'est la double peine. Ainsi une retraitée percevant 1000 euros de pension, auxquels s'ajoutent les 500 euros de réversion de son mari décédé, est rattrapée par la hausse. De même pour les retraités touchant un pécule de base inférieur à 1200 euros mais qui dépassent le plafond avec leur retraite complémentaire. Le diable résidant dans les détails, de nombreux retraités ne se sont rendu compte du siphonnage qu'à la réception de leur bulletin de pension. Tel ce retraité bénéficiant de la pension de réversion de son épouse, qui va perdre 68 euros par mois. Soit 816 euros par an, correspondant à trois semaines de retraite. La surprise est d'autant plus amère que,

« Le Canard Enchaîné », mercredi 28 février 2018. Article signé Hervé Martin

Bulletin d'information de l'Union Fédérale des Retraité-e-s CGT des Finances

Compte rendu de l'entrevue Fédération des Finances et Union Fédérale des retraités Avec le Ministère à Bercy le 17 Janvier 2018

Présents : Pour l'administration, Madame M Orange-Louboutin, Secrétaire générale adjointe du ministère.

Pour notre syndicat : Christine Leveillé, Alexandre Derigny (FD), Odette Terrade, Marie-Madeleine Wallard, Dominique Micat (UFR).

Le 17 janvier 2018, nous avons été reçus par Madame M Orange-

Louboutin, adjointe à Mme I Braun-Lemaire Secrétaire générale du ministère, qui nous avait reçus la dernière fois.

Alexandre Derigny, secrétaire général, a déploré le manque de dialogue social au ministère, pourtant annoncé par Monsieur le Ministre Gérard Darmanin.

Nous avons rappelé que depuis notre dernière entrevue le 21 avril 2015, peu

de nos revendications avaient été satisfaites.

Ensuite notre intervention a porté sur :

La situation générale des retraités et de leur place dans la société :

- ✓ les retraité-es ont perdu 20% de leur pouvoir d'achat ces 20 dernières années ;
- ✓ l'instauration de la CASA, qui fait

porter le financement de la perte d'autonomie par les seuls retraité-es;
 ✓ la hausse de la CSG depuis le 1er Janvier 2018 au détriment des retraités ;

✓ les augmentations de diverses dépenses incompressibles, sur les produits de « première nécessité », d'énergie, d'assurances, de transports, de fiscalité ;

Toutes ces dispositions font, entre autres, que de nombreux retraité-es glissent dans la précarité. De récentes enquêtes confirment la peur des Séniors de sombrer dans la grande pauvreté.

Face à cette situation nous avons rappelé nos revendications :

Refus de toute nouvelle dégradation de notre pouvoir d'achat par :

✓ La fin du gel des pensions et des retraites ;
 ✓ Une revalorisation des retraites et un rattrapage immédiat de 300 € ; ainsi que le retour à la revalorisation annuelle au 1er janvier des pensions et des pensions de réversion ;

✓ Que le taux de la réversion soit porté à 75% ;

✓ La suppression de la CASA ;

✓ Le maintien du code des pensions civiles et militaires ;

✓ La reconnaissance de l'évolution de la qualification du grade auquel les agents appartenaient, par le rétablissement de la péréquation.

Les questions de Santé de Suivi post-professionnel d'Autonomie :

Les difficultés rencontrées pour l'accès aux soins ne sont pas propres aux retraité-es ou aux personnes âgées, mais elles prennent une importance particulière en raison des situations vécues durant la vie professionnelle, de l'âge, de la condition physique ou du handicap.

Santé post-professionnelle :

Au sein de notre ministère, nous avons rappelé nos demandes de :

✓ Réalisation d'un bilan de santé complet avant départ en retraite sur demande de l'agent qui aura été informé au préalable de cette disposition ;

✓ Suivi post-professionnel systématique adapté aux risques liés à l'activité professionnelle, (amiante, produits toxiques ou maladies musculo-

squelettiques)

✓ Suivi social et médical des personnes en difficulté ;

Sur ce thème de la santé après la vie professionnelle, il nous a été répondu, qu'aujourd'hui, le ministère se conformait aux obligations légales, qu'il était difficile pour l'administration de recenser et de suivre ces situations lorsque les agents étaient en retraite, mais n'y était pas opposée ! (notamment si de nouvelles obligations survenaient – maladies pas encore répertoriées...).

Santé/Autonomie

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, de 2016 a privilégié l'aide à domicile, actuellement le manque de place en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) est particulièrement crucial, nous avons notamment illustré notre propos avec l'action intersyndicale des personnels EHPAD, en lutte actuellement, avec le soutien des Résidents et de leurs familles.

L'aide à l'accès à de tels établissements est urgent ; le Ministère doit y contribuer par l'achat de lits de Fondation dans chaque département.

Des moyens dignes de notre époque pour les Droits Sociaux

L'accès aux prestations de l'action sociale et les moyens de l'action sociale pour les retraité-es des finances sont limités. Le budget de l'action sociale ne tient pas compte de l'augmentation des effectifs retraités, ni des besoins nouveaux ainsi créés. Nous avons rappelé avec force qu'aux Finances le nombre de retraités et maintenant supérieur au nombre des actifs.

Tous les points abordés dans notre motion-pétition ont été rappelés :

Logement, aide à domicile, restauration, transports, loisirs et culture, aide financières et juridiques Ainsi que pour le bon fonctionnement des délégations, notre demande de personnels en nombre et formés à l'action sociale ; d'ailleurs nous avons constaté que notre demande de soutien de la délégation par mail avait

porté ses fruits puisque la Secrétaire Générale Adjointe avait un exemplaire de notre pétition devant elle!!!.

Nous avons rappelé avec force notre revendication en matière de financement des services sociaux à savoir 3% de la masse des salaires pour les actifs et de 3% du volume des pensions pour les retraité-es.

Démocratie : Le droit à la parole pour les retraité-es de Bercy et des Établissements Publics.

Nous avons renouvelé de notre demande (déjà formulée lors de la précédente audience) de meilleure connaissance de la population retraitée du ministère et des Établissements publics afin d'établir des bilans contradictoires permettant la mise en place de nouvelles prestations répondant aux attentes de nos collègues retraité-es.

Nous avons également insisté pour obtenir des statistiques sur la répartition des budgets consacrés aux actifs et aux retraités dans les territoires.

Réponses :

La Secrétaire générale nous a assuré que nos revendications seraient portées auprès du Ministre seul à pouvoir apporter des réponses.

Toutefois dans un premier temps, les informations concernant les droits sociaux des retraité-es aux finances seront mise à jour.

Un travail sera effectué pour une meilleure information des retraité-es sur tout le territoire.

Les droits sociaux des retraité-es seront évoqués dans l'agenda social et chaque groupe de travail, à venir.

Parallèlement notre Fédération nous conviendra comme experts à chacune des préparations et tenues de ces instances.

En ce qui concerne la représentation des retraité-es dans les structures sociales, il nous a été répondu que le blocage est également lié au refus des autres syndicats. Notre interlocutrice nous ayant fait remarquer que la CGT était la seule organisation syndicale à être organisée chez les Retraité-es et à intervenir fréquemment sur ces questions.

Lettre aux très riches



Ci-dessous la lettre aux très riches de Pierre Lemaître, Prix Goncourt 2013 avec « Au revoir là-haut », lue au micro de France-Inter dans l'émission « Boomerang » d'Augustin Trapenard le 2 janvier 2018 : **Un Pierre Lemaître très en forme en ce début d'année !**

« Mes très chers riches, je sais que 2017 a été difficile pour vous, on vous a stigmatisés, vilipendés, menacés, mais 2018 sera meilleur que 2017 et je veux d'abord vous rassurer mes chers riches. Les 1% les plus riches d'entre vous possèdent toujours le quart des richesses du pays, votre niveau de vie est le plus élevé de tous les riches d'Europe, à l'exception de la Norvège, les meilleurs d'entre vous parmi les patrons des grandes entreprises perçoivent chaque année l'équivalent de mille années de SMIC, c'est plus que correct et vous êtes très correctement représentés au gouvernement, douze millionnaires siègent au plus haut niveau de l'État.

Et n'oubliez pas qu'en 2018 vous allez pouvoir dépenser les quatre milliards et demi d'euros que les plus fortunés d'entre vous ont reçus, c'est une fois et demie le budget du CNRS, est-ce que tout ça n'est pas stimulant? Quant à l'évasion fiscale, rassurez-vous elle se porte toujours bien, chaque année cent milliards d'euros échappent à l'État, en partie grâce à vous. En 2018, comme par les

années passées vous pourrez exiler votre fortune et vous faire soigner en France aux frais du contribuable.

Mais il n'y a pas que la richesse qui progresse, il y a aussi la pauvreté ce qui est excellent parce que pour qu'il y ait des riches il faut qu'il y ait des pauvres et là encore la situation se présente très bien, en dix ans la France a doublé le nombre de ses SDF et le nombre de ses pauvres qui sont maintenant presque neuf millions, près de 15% de la population. Quatre millions de Français sont mal logés, plus de quatre cents morts dans la rue en 2017, c'est excellent. On a rogné l'APL des étudiants, on va surveiller de près ces sales profiteurs de chômeurs et les demandeurs d'aide sociale qui sont le cancer de notre société. Je peux donc vous rassurer mes chers riches la chasse à ces salauds de pauvres va se poursuivre sans faiblesse.

En conclusion mes chers riches pour vous encourager je voudrais vous rappeler la très belle formule de Warren Buffett, notre ami le multi-milliardaire américain « **La lutte des classes existe et c'est ma classe, celle des riches, qui est en train de la gagner** ». Bonne année à tous. »

Monnaie de Paris: le combat contre l'amiante (article paru dans SUD-OUEST du 9 janvier 2018)



L'association SOS Monnaie continue son combat pour une reconnaissance du préjudice d'anxiété. Plusieurs anciens salariés sont décédés d'un cancer de la plèvre.

Alain BERTOT membre du conseil d'administration de SOS Monnaie, compte sur ses doigts le nombre de décès sans doute à l'amiante. Son calcul représente l'équivalent des doigts d'une main.

Il livre aussi des prénoms comme ceux de Régis et Jacky. Des anciens de l'usine de monnaie de Paris, décédés des suites d'un cancer de la plèvre probablement consécutif à une trop forte exposition à l'amiante. Sans parler du chlore et du plomb, déclencheurs aussi de maladies graves, voire mortelles.

Martine, la veuve de Jacky, disparu en juillet 2013, était présente en fin de semaine dernière à l'assemblée générale de l'association qui se tenait à Léognan. Sa

colère s'est atténuée mais elle poursuit le combat. « Et puis, j'avais envie de rencontrer ses anciens collègues pour la nouvelle année. Je me sens bien avec eux. Leur combat est le mien ».

USINE NON CLASSÉE A RISQUES

Elle explique que sa colère « très forte au départ », a diminué mais pas son sentiment d'injustice. Elle raconte ses joies comme la naissance de Mathilde, sa petite fille, mais, au fond d'elle, continue de couver ce ressentiment envers l'État « qui se désintéresse totalement » de la question.

Au cœur de ce propos, le fait que l'usine pessacaise n'a jamais été classée comme établissement à risques concernant l'amiante avec donc des suites judiciaires et indemnitaires beaucoup plus difficiles à plaider et obtenir. « C'est notre gros problème », explique Béatrice LEDERMANN, l'avocate bordelaise de l'association qui représente les intérêts de 170 personnes. Complicé aussi de faire-valoir le préjudice d'anxiété, anxiété bien légitime quand les copains fréquentés des années dans les mêmes ateliers tombent malades ou, pire, meurent. L'État continue de minimiser et dire « on ne savait pas », poursuit la juriste conseil. « Pourtant des anciens salariés, j'en ai enterré plusieurs depuis 2008 ».

DES PROCEDURES A L'AMIABLE

Depuis le changement de direction, il semblerait que ça aille mieux. Christophe BEAUX, le précédent PDG avait intenté un procès en diffamation envers l'association. « Les rapports sont meilleurs avec son successeur, Aurélien ROUSSEAU » livre Alain BERNON, le président de SOS Monnaie. « Des dossiers se règlent à l'amiable entre les familles et la société. Ça peut se régler parfois en deux heures. Même si c'est moins intéressant financièrement, c'est plus satisfaisant que des années de procédures ».

225 personnes sont suivies par Monnaie de Paris, preuve qu'elle a pris conscience du problème. Depuis quelques années, l'usine désamiante progressivement.

« Même si elle n'est pas parfaite, la situation s'est grandement arrangée par rapport aux années 70 à 80 », livre le président. « Mais on a quand même retrouvé des traces d'amiante en 2015 », poursuit le vice-président.

« À notre époque, se souvient Alain BERTOT, quand on coulait les lingots, on n'était pas protégé, on touchait avec les mains, sans masque, ni gants.

« Les premiers scanners ont été diligentés en 2005 » conclut Alain BERNON, avant nous nous contentions de douter.»

Depuis, ils n'ont plus de doutes, juste de l'angoisse.

Le texte est de Rabelais. Le titre de l'œuvre est : PANTAGRUÉLINE PROGNOSTICATION, certaine, véritable et infaillible pour l'année 1544 et perpétuelle. Nouvellement composée au profit et avantages de gens étourdis et amusés par nature.

C'est devenu : MACRONEMALUELINE PROGNOSTICATION *opus de François Rabelais, revisité en l'an 2018.*

Comme beaucoup nous peinons devant les textes de Rabelais pour la simple raison qu'il n'y a pas eu beaucoup de traductions en français moderne...

Dans sa Pantagruéline pronostication, Rabelais dénonce explicitement les superstitions, l'obscurantisme des prédictions de l'astrologie dite «judiciaire». Rabelais, homme de vérité s'il en fut, veut tordre le cou à la vulgarisation de ces prophéties mensongères énoncées comme des vérités au moyens d'almanachs, horoscopes favorisant la crédulité, réduisant le questionnement et stérilisant la pensée.

Il utilise un ton satirico-solennel et découpe ses prédictions en dix chapitres aux titres sérieux. En une même phrase, il juxtapose une citation découlant de l'autorité des Écritures, mais vise des astrologues menteurs, des superstitions ou des gens ou mœurs à redresser. Il sème des tautologies, des lapalissades, des évidences erronées et sarcasmes avec solennité...et des plaisanteries scatologiques chères à un homme de terroir doublé d'un carabin qu'il demeurera en esprit.

Le lecteur doit démêler le bon grain de l'ivraie. Et enfonçant le clou, Rabelais lui recommande, et le pousse de nouveau dans une lecture très attentive de son écrit, en le faisant douter une fois de plus avec malice : «je vous avertis en tout cas que si vous ne croyez pas le tout de ce que j'écris vous me faites un mauvais tour pour lequel ici ou ailleurs vous vous verrez très gravement punis».

MACRONEMALUELINE PROGNOSTICATION *opus de François Rabelais, revisité en l'an 2018.*



préférerait apprendre des choses contre laquelle le monde étonné ne nouvelles et vraies. saura de quel bois faire flèche : les riches se porteront mieux que les pauvres, et les sains mieux que les malades.

Le gouverneur de cette année, et toutes autres donc, selon notre véridique résolution, sera moi, Jupiter tout-puissant, et n'y obvient : ni Saturne, ni Mars ni autre planète, car sans moi ni les anges, ni les saints, ni les hommes ni les diables n'ont vertu efficace, puissance ni influence aucune, quand de mon bon droit ne la leur donne.

Nous aurons tant d'éclipses de Soleil, et de Lune. Saturne sera d'allure rétrograde, Vénus directe, Mercure inconsistante et un tas d'autres planètes n'iront pas comme le voudrait notre commandement.

Ainsi les crabes iront de côté, les moutons à reculons, les bonnets sur les chapeaux, les coussins au pied du lit, les couilles fautes de gibecière pendront chez la plupart et les puces seront noires. Une partie du monde se déguisera pour tromper l'autre, faisant que les hommes courent par les rues tels fous privés de sens, et que jamais dans la Nature on n'a vu pareil désordre.

Côté souffrances et calamités : cette année les aveugles verront bien que peu, les sourds ouïront assez mal, les muets ne parleront guère. Il régnera quasi universelle, une maladie bien horrible et redoutable, maligne, perverse mal plaisante et épouvantable

Vieillesse sera incurable cette année à cause des années passées. Un grand nombre de vieux catarrheux et encroutés marauds mourra en les hospices en la paix du Seigneur. Ceux qui seront pleurétiques auront grand mal au côté, ceux qui seront diarrhéiques iront souvent sur la chaise percée.

C'est plus grande folie du monde que de penser qu'il y ait des astres pour les Présidents, les Rois, Pape et Grands de ce monde plutôt que pour les pauvres et souffreteux, comme si de nouvelles étoiles avaient été créées depuis le Déluge. Ce tissu d'erreur ne procède que par défaut de vraie foi catholique.

Parlons donc des gens de bas étage. Et, *En premier lieu, des gens sous l'influence de Saturne :* les Dépourvus d'argent, les Jaloux, les Rêveurs, les Mal pensants, les Soupçonneux, les Fainéants, les Preneurs de taupes, les Usuriers, les Tireurs de rivets, les Fondeurs de cloche, les Ravaudeurs de pompes, et autres Gens mélancoliques qui n'obtiendront pas cette année tout ce qu'ils voudraient, mais s'acquitteront quand même de quelques Contributions Supplémentaires en

Ne croyez pas que cette année nous destine d'autre gouverneur de l'universel monde que Dieu Moi, Jupiter le créateur, qui par la divine parole régit et modère le tout. J'ai consulté tous les actes authentiques qui s'écrivent dans le monde, dans le ciel, calculé les cadrans de la Lune, crocheté les coffres où sont recueillies les pensées de tous les Astrophiles (amis des Astres), Hypernephelistes (les Super-nuageux), Anemophylaces (les Gardes-vents), Je vous en dis la quintessence, *vous assurant que ce que j'en pense, et n'en pense, rien d'autre que ce qu'il en est.*

On s'éloignera de tous ceux qui disent des mensonges quel que soit la couleur de leur livrée, leur soumission ou insoumission d'âme. Quand on ment en le sachant on abuse le pauvre qui

Générosité.

Ils ne jetteront pas le lard aux chiens et se gratteront souvent là où ça ne les démange point.

En deuxième lieu de ceux directement soumis, à moi, Jupiter : comme les Cagots, les Cafards, les Porteurs de reliques, les Copistes, les Moines mandataires, Capitulaires ou Ermites, les Chattemites, les Hypocrites, les Barbouilleurs de papier, les Emperruqués, les Chantourneurs de parchemins, les Notaires, les Porte col haut et Colporteurs se porteront selon leur argent restant, sauf en s'en défaire dûment selon les bonnes règles du Trésor.

En troisième lieu, les gens sous l'influence de Mars, tels que : Bourreaux, Meurtriers, Brigands, Sergents, Racoleurs de témoins, Récupérateurs de créances, Arracheur de dents, Coupeurs de couilles, Bouchers, Faux monnayeurs, Médecins charlatans, Faiseurs d'almanach arabes, Renieurs de Dieu, Chaudronniers feront cette année de beaux coups, non sans qu'ils soient à leur tour sujets à recevoir quelques coups de bâton.

En quatrième lieu, ceux soumis au Soleil : comme les Buveurs, les Enlumineurs de couvercles, les Botteurs de foin, les Crocheteurs, les Vachers et les Porchers, les Gueux de l'hospice, les Gagne deniers, les Leveurs de loquets, les Claquedents, tous ceux-là portant généralement chemise nouée sur le dos, seront sains et allègres et n'auront pas quand ils seront de noce, la bave aux dents.

En cinquième lieu, ceux sous influence de Vénus : Putains,

Maquerelles, Vérolés et Bougres chagrinés, Débraguettés souffrant du mal de Naples, Ruffians, Tavernières, Buandières, Fripières auront cette année bonne réputation et richesse, mais vu que le Soleil croise le Cancer et autres signes, devront se garder de contracter vérole, pisse-chaude et bubons syphilitiques. Les Nonnettes auront du mal à concevoir sans opération virile.

En sixième lieu, ceux dans l'axe de Mercure : les Pipeurs, les Trompeurs, les Affineurs, les Maîtres ès art, les Maîtres en décrets, les Rimailleurs, les Prestigitateurs, les Vielleux, les Poètes, les Écorcheurs de latin, les Faiseurs de rébus, les Vauriens écumeurs de mer : feront semblant d'être plus joyeux qu'ils ne le seront vraiment été, seront forts sujets à banqueroute. Il descendra abondance de Pèlerins à Saint Jacques de Compostelle venus des montagnes de Savoie et d'Auvergne, mais le Sagittaire les menacera d'avoir des ampoules à leurs talons.

Notre noble pays de France croulera cette année de richesses, succès (exceptionnelles ventes de machines volantes ou massacrant) et grande croissance économique offrant plaisirs et délices en abondance si bien qu'afflueront de toutes nations étrangères tous sujets ou migrants désireux de s'y établir.

Jamais on n'y aura goûté tant de vins, ni plus délicieux, ravis seront les Limousins de tant de raves, forces châtaignes tomberont en Périgord et Dauphiné et olives en Languedoc, force sable en Olonne, force poissons en la mer, force étoiles dans le ciel, et sel en

pays de Brouage.

Pousseront comme beau pelage, blés, léguminages, fruitages, beurre et laitages. Nulle peste, nulle guerre, nul ennui ne sont prédits, pas l'ombre de pauvreté ni de souci ni de mélancolie.

Toutefois sur le milieu de l'été sera à redouter quelque venue de puces noires et de moustiques, mais en contrepartie les bénéfiques et remises d'écus pour vie entière de dur labeur des petites gens, vieux et indigents seront recalculés jupitériennement, à leurs profits.

Ainsi l'Été succèdera au Printemps où l'on aura conté fleurette.

En Automne on vendangera, ou avant ou après, cela m'est tout un, pourvu que nous ayons du pinard en suffisance. Les péteux seront de saison, car qui prétendra s'abstenir de chier, gaillardement pétera. N'espérez plus dorénavant qu'à la chute du jour les alouettes tomberont rôties. Gardez-vous des arêtes quand vous mangerez du poisson, et du poison que Dieu vous en garde !

En Hiver selon mon petit entendement, il ne sera pas sage de vendre ses pelisses et fourrures pour acheter du bois. Habillez-vous chaudement, redoutez les catarrhes et buvez du meilleur en attendant que ce soit l'autre qui paye.

Finie ma pronostication, qui, parce que certaine, véritable et infallible, se voudra perpétuelle (quoique légèrement amendé pour l'an 2018). Grand merci à notre grand et vénéré Maître François Rabelais qui savait tout et possédait, gaillardement, un très marqué don divinatoire.

Pourquoi se souvenir ?

Depuis 54 ans, tous les ans, fidèlement, des hommes et des femmes viennent rendre hommage aux 256 fusillés de Souge. Des camarades, des parents, des syndicats, des anciens combattants, des autorités civiles, militaires et religieuses se retrouvent chaque troisième dimanche d'octobre au mémorial de Souge à Martignas-sur-Jalle, pour honorer la mémoire de ces hommes fusillés entre 1940 et 1944, par l'armée allemande nazie. Le plus jeune avait 16 ans, le plus âgé 69 ans.

L'association du Souvenir des Fusillés de Souge œuvre à préserver leur mémoire, à ne pas oublier le sens de leur combat pour un monde libre.

Lors de la cérémonie du 22 octobre 2017, l'association a rappelé son objectif de faire connaître leur engagement et leur histoire (voir le texte de l'allocution en supplément ci-joint)

Car proclamer « plus jamais ça » ne suffit pas !

Pour en savoir plus sur l'association : www.fusilles-souge.asso.fr

Le français, une langue animale » (Jean d'Ormesson)

Jean d'Ormesson s'est certainement beaucoup amusé, en écrivant ce billet d'humour :



« Myope comme une taupe », « rusé comme un renard » « serrés comme des sardines »... les termes empruntés au monde animal ne se retrouvent pas seulement dans les fables de La Fontaine, ils sont partout.

La preuve : que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, têtu comme un âne, malin comme un singe ou simplement un chaud lapin, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon et frais comme un gardon et là, ... pas un chat !

Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin.

Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce

rancard, la tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié cette poule a du chien, une vraie panthère !

C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour.

Mais tout de même, elle vous traite comme un chien.

Vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand finalement la fine mouche arrive.

Bon, vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard.

Sauf que la fameuse souris, malgré son cou de cygne et sa crinière de lion est en fait aussi plate qu'une limande, myope comme une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine.

Une vraie peau de vache, quoi !

Et vous, vous êtes fait comme un rat.

Vous roulez des yeux de merlan frit, vous êtes rouge comme une écrevisse, mais vous restez muet comme une carpe.

Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon).

Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre.

C'est pas que vous êtes une poule mouillée, vous ne voulez pas être le dindon de la farce.

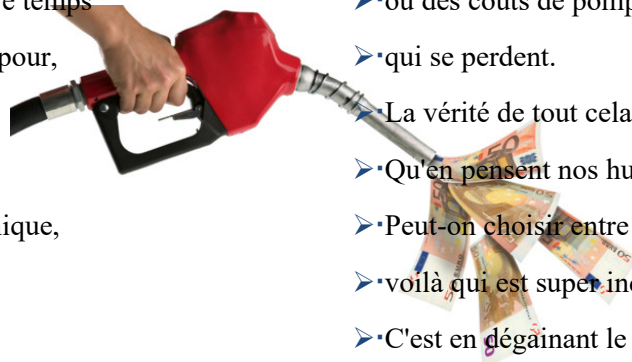
Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, faut pas vous prendre pour un pigeon car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie.

Et puis, ç'aurait servi à quoi de se regarder comme des chiens de faïence.

Après tout, revenons à nos moutons : vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.

Le plaisir d'essence. (Ça commence bien !!)

- Dans ce monde de brut
- de moins en moins raffiné
- nous passons Leclerc de notre temps
- à faire l'Esso sur des routes, pour,
- au Total, quel Mobil ?
- On se plaint d'être à sec,
- tandis que le moteur économique,
- en ce temps peu ordinaire,
- est au bord de l'explosion,
- dans un avenir qui semble citerne.
- Il conviendrait de rester sur sa réserve,
- voire, jauger de l'indécence de ces bouchons
- qu'on pousse un peu trop loin.
- Il y a des coups de pompes
- ou des coûts de pompes
- qui se perdent.
- La vérité de tout cela sortira-t-elle du puits de pétrole ?
- Qu'en pensent nos huiles ?
- Peut-on choisir entre L'éthanol et l'État nul,
- voilà qui est super inquiétant !
- C'est en dégainant le pistolet de la pompe
- qu'on prend un fameux coup de fusil.
- Je vous laisse réfléchir sur cet axe-là ou sur ces taxes-là...



Bonne route à tous !

8 mars 2018 : journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Quoi qu'il arrive...



Ne jamais abandonner !

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective. C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes!

Histoire du 8mars

Comment le 8 mars est devenu la Journée Internationale des Femmes...



Au début du XXe siècle, des femmes de tous pays s'unissent pour défendre leurs droits. L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitent l'Europe et le monde occidental, au début du XXe siècle.

La création d'une « Journée internationale des femmes » est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8mars se met en place.

Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

Jusqu'à nos jours...

La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la « Journée internationale des femmes » est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982. C'est une journée de manifestations à travers le monde, l'occasion de faire un bilan.

La Journée des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.